

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
10/1/4
DOSSIER N°7662**

**OPH CREUSALIS - DEMANDE DE SUBVENTION PRET
LOCATIF AIDE DANS LE CADRE DE LA CREATION DE
LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE VALLIERE**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH, Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : OPH CREUSALIS - DEMANDE DE SUBVENTION PRET LOCATIF
AIDE DANS LE CADRE DE LA CREATION DE LOGEMENTS SUR LA
COMMUNE DE VALLIERE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;*

VU le règlement départemental de la délibération P.L.A.I selon la fiche d'aide départementale du 27 juin 2011 ;
 VU le budget de l'exercice ;
 VU le rapport CP2026-10/1/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder la subvention sollicitée de 4 550 € par l'OPH Creusalis conformément au tableau ci-après :

Aide complémentaire au Prêt Locatif Aidé d'Intégration (P.L.A.I)				
OPH CREUSALIS			INTERVENTION FINANCIÈRE	
			DÉPARTEMENT	
OPÉRATION	Nombre de logements	COMMUNE	Nombre de logements éligibles à l'aide PLAI	Subvention attribuée
Acquisition / amélioration de logements	4	Rue de l'Arsenal VALLIERE	1	4 550 €

- d'autoriser Madame La Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Dit que la dépense correspondante sera imputée sur le budget départemental au chapitre DI 204182 443 DIL 1.2.1.

Ne prennent pas part au vote :

M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALEIX, Mme Delphine CHARTRAIN, M. Valéry MARTIN, M. Philippe BAYOL, Elus Membres OPH Creusalis

Adopté : 21 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
 Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET